

Séance publique du 7 juillet 2003

Délibération n° 2003-1319

commission principale : finances et institutions

objet : **Budgets communautaires - Affectation des résultats de l'exercice 2002 au budget supplémentaire 2003**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la prévision budgétaire

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 juin 2003, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Budget principal - exercice 2003 - affectation du résultat de fonctionnement 2002

Le résultat de la section de fonctionnement du budget principal de la Communauté urbaine, constaté au compte administratif approuvé le 19 mai 2003, s'élève à 149 197 439,67 € à la clôture 2002. Compte tenu du report de dépenses de 24 281 591,52 €, le résultat cumulé de fonctionnement s'élève à 124 915 848,15 €.

En investissement, l'autofinancement prévisionnel n'étant pas réalisé dans l'exercice, la section d'investissement accuse un déficit de clôture de 124 650 387,14 €. Compte tenu des reports de recettes (6 000 000 €) et de dépenses (5 802 799,16 €), le déficit cumulé d'investissement qui apparaît est de 124 453 186,30 €.

Il est proposé d'affecter 124 453 186,30 € de l'excédent de fonctionnement à la résorption du déficit d'investissement à inscrire sur le compte budgétaire 106 800, excédent de fonctionnement capitalisé du budget principal. Le solde du résultat cumulé de fonctionnement reste à 462 661,85 €.

Budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe - exercice 2003 - affectation du résultat d'investissement 2002

La section d'investissement est excédentaire à la clôture 2002 de 646 154,44 €.

Il est proposé d'affecter cet excédent d'investissement au remboursement de l'avance consentie par le budget principal sur le compte de dette 167 800 avance du budget principal.

Budget annexe des eaux - exercice 2003 - affectation du résultat de fonctionnement 2002

Le résultat de la section de fonctionnement du budget annexe des eaux, constaté au compte administratif approuvé le 19 mai 2003, s'élève à 6 033 915,48 € à la clôture 2002.

En investissement, l'autofinancement prévisionnel n'étant pas réalisé dans l'exercice, la section d'investissement accuse un déficit de clôture de 14 593 472,18 €. Compte tenu des reports de recettes (8 650 000 €), le déficit d'investissement qui apparaît est de 5 943 472,18 €.

Il est proposé d'affecter cette somme à partir de l'excédent de fonctionnement à la résorption du déficit d'investissement à inscrire sur le compte budgétaire 106 880, réserves diverses, au budget annexe des eaux. Le solde du résultat cumulé de fonctionnement reste à 90 443,30 €.

Budget annexe de l'assainissement - exercice 2003 - affectation du résultat de fonctionnement 2002

Le résultat de la section de fonctionnement du budget annexe de l'assainissement, constaté au compte administratif approuvé le 19 mai 2003, s'élève à 17 829 089,63 €. A la clôture 2002, le résultat cumulé s'élève à 20 442 304,14 €.

En investissement, l'autofinancement prévisionnel n'étant pas réalisé dans l'exercice, la section d'investissement accuse un déficit de clôture de 13 571 739,67 €.

Il est proposé d'affecter 13 571 739,67 € à partir de l'excédent de fonctionnement à la résorption du déficit d'investissement à inscrire sur le compte budgétaire 106 880, réserves diverses, au budget annexe de l'assainissement. Le solde du résultat cumulé de fonctionnement reste à 6 870 564,47 €.

Affectation du résultat de fonctionnement - tableau n° 1 -

Budget investissement	Principal	Urbanisme	Restaurant	Eaux	Assainissement
Investissement					
H recettes réalisées	342 212 843,00	3 132 257,59	7 267,92	23 518 629,67	77 504 663,99
I dépenses réalisées	391 669 955,52	3 097 325,20	7 267,92	25 401 276,89	74 314 012,88
J résultat d'investissement de l'exercice 2002 (H-I)	- 49 457 112,52	34 932,39	0,00	- 1 882 647,22	3 190 651,11
K résultat reporté d'investissement 2001	- 75 193 274,62	611 222,05		- 12 710 824,96	- 16 762 390,78
L résultat d'investissement à la clôture 2002 (J+K)	- 124 650 387,14	646 154,44	0,00	- 14 593 472,18	- 13 571 739,67
R3 report de recettes	6 000 000,00			8 650 000,00	
R4 report de dépenses	5 802 799,16				
M affectation à l'investissement 2003 (L+R3-R4)	- 124 453 186,30		0,00	- 5 943 472,18	- 13 571 739,67
Fonctionnement					
A recettes réalisées	811 017 863,04	5 024 379,70	1 936 862,68	20 652 440,53	82 245 053,31
B dépenses réalisées	697 262 228,46	5 024 379,70	1 860 978,34	14 735 089,96	64 415 963,68
C résultat de fonctionnement de l'exercice 2002 (A-B)	113 755 634,58	0,00	75 884,34	5 917 350,57	17 829 089,63
D résultat de fonctionnement reporté 2001	35 441 805,09	0,00		116 564,91	2 613 214,51
F résultat de fonctionnement à la clôture 2002 (C+D-E)	149 197 439,67	0,00	75 884,34	6 033 915,48	20 442 304,14
R1 report de recettes					
R2 report de dépenses	24 281 591,52	0,00			
G résultat cumulé de fonctionnement (F+R1-R2)	124 915 848,15	0,00	75 884,34	6 033 915,48	20 442 304,14
H résultat de fonctionnement reporté en 2003 (G-M)	462 661,85	0,00	75 884,34	90 443,30	6 870 564,47

Vu ledit dossier ;

Vu sa délibération en date du 19 mai 2003 ;

Où l'avis de sa commission finances et institutions ;

DELIBERE**Affecte :**

a) - 124 453 186,30 € sur les 124 915 848,15 € de l'excédent cumulé de fonctionnement du budget principal à la résorption du déficit d'investissement tel qu'évalué ci-dessus,

b) - 646 154,44 € de l'excédent d'investissement du budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe au remboursement de l'avance consentie par le budget principal,

c) - 5 943 472,18 € sur les 6 033 915,48 € de l'excédent cumulé de fonctionnement du budget annexe des eaux à la résorption du déficit d'investissement tel qu'évalué ci-dessus,

d) - 13 571 739,67 € sur les 20 442 304,14 € de l'excédent cumulé de fonctionnement du budget annexe de l'assainissement à la résorption du déficit d'investissement tel qu'évalué ci-dessus.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,